

Examen d'entrée en 1^{ère} année Session 2026

Vous vous apprêtez à candidater à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC). Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques pour candidater au concours d'entrée en 1^{ère} année.

Tou.te.s les candidat.e.s doivent impérativement candidater via le portail en ligne (PARCOURSUP) qu'ils.elles soient en préparation ou titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, quelle que soit leur nationalité et indépendamment de l'année où ils.elles ont obtenu ou obtiendront leur baccalauréat. Si les candidat.e.s ne passent pas par PARCOURSUP, leur dossier ne pourra être pris en compte.

Les dossiers des candidat.e.s dont le vœu n'a pas été validé sur Parcoursup seront automatiquement rejetés, il n'y aura aucune dérogation.

Les candidat.e.s qui sollicitent une dérogation doivent envoyer leur dossier de demande de dérogation à l'adresse mail : concours.1annee@ensapc.fr avant le **8 mars 2026**.

Calendrier :

- **Retrait du dossier : du 20 janvier 2026 au 1er avril 2026**
- **Dépôt du dossier : jusqu'au 1er avril 2026 minuit**
- **Envoi des convocations : entre le 15 avril et le 17 avril 2026**
- **Entretien : du 04 au 07 mai 2026**

PHASE DE PRÉSÉLECTION

Nous vous demandons de nous transmettre **un seul fichier au format PDF de MAX 15 Mo en respectant impérativement l'ordre suivant :**

- Le dossier d'inscription avec les pièces demandées
- Le dossier artistique (travaux artistiques, exercice de création et texte libre)

Attention : pour les fichiers son, vidéo, enregistrements, veuillez indiquer les liens vers des sites d'hébergement en page de couverture (1^{ère} page du dossier artistique).

Le fichier final sera nommé avec le nom et prénom du/de la candidat.e : NOM-PRENOM.pdf et envoyé au plus tard le **1er avril 2026**, à l'adresse suivante : concours.1annee@ensapc.fr



1) Le dossier d'inscription à l'examen d'entrée en 1ère année, complété, avec les pièces demandées (voir liste jointe).

2) Le dossier artistique

a) Un dossier de travaux artistiques personnels : tous les formats, tous les médiums sont acceptés. Pour les fichiers son, vidéo, veuillez indiquer les liens en 1^{ère} page (merci de faire une sélection de vos travaux, pour les fichiers longs choisir un extrait de 15 minutes MAX).

b) Exercice de création (quel que soit le médium : vidéo, peinture, dessin, sculpture, photo, son, performance filmée, etc.) à partir de l'un des trois thèmes suivants :

- La réalité n'a pas besoin de moi

- Animé

- La vie étrange des objets

* Cette production sera accompagnée d'une note d'intention d'une vingtaine de lignes (ou d'une vidéo/fichier son de 3 minutes MAX) qui présentera les enjeux du travail réalisé et les références artistiques, littéraires, culturelles, politiques, ou autre, sur lesquelles le.la candidat.e s'est appuyé.e.

c) Un texte libre sur une œuvre, évènement ou une question artistique de votre choix (1 page/1500 signes).

PHASE DE SÉLECTION

- Épreuves orales/entretien

Celles et ceux qui auraient été pré-sélectionné.es recevront une convocation entre le 15 et 17 avril 2026 pour les épreuves orales : l'entretien.

L'entretien d'une durée de 15 minutes, aura lieu avec un jury composé au moins de deux enseignant.e.s.

Le.la candidat.e est invité.e à apporter une sélection de travaux artistiques personnels qu'il.elle présentera à l'oral.

L'entretien permet également d'évaluer sa capacité d'analyse, sa motivation, son autonomie et sa connaissance des enjeux de la création contemporaine.

Les candidats.e.s résidant à l'étranger pourront réaliser l'entretien en distanciel/visioconférence. Dans ce cas ils.elles devront en faire la demande auprès de concours.1annee@ensapc.fr et présenter une attestation de résidence à l'étranger.

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription

- Fiche d'inscription à l'examen d'entrée en 1^{ère} année dûment complétée (recto/verso)
- Exposé libre pour vous présenter et indiquer vos motivations à entrer à l'ENSAPC, ce qui vous touche dans l'actualité et dans l'art, les références qui vous nourrissent (qu'elles soient artistiques, littéraires, sociales, politiques, biographiques). Cette présentation peut être un texte (20 lignes environ), une vidéo ou un document sonore (durée de 3 minutes MAX).
- Un virement d'un montant de 39 euros pour les non boursiers correspondant aux droits d'inscription à l'examen d'entrée. Vous trouverez la procédure ainsi que le RIB pour le virement bancaire en pièce jointe. **Merci de joindre le justificatif de virement.**

Les candidat.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s des droits d'inscription sur production du justificatif de **NOTIFICATION DÉFINITIVE DE BOURSE 2025/2026** et ne doivent pas faire de virement.

(TOUT DOSSIER REÇU NE FERA L'OBJET D'AUCUN REMBOURSEMENT)

- Photocopie du baccalauréat ou de son équivalent (traduit en français pour les candidats étrangers)
- Certificat d'authentification (CDGDC) pour les candidat.e.s de nationalité chinoise ayant obtenu leur diplôme avant 2009
- Attestation de scolarité (pour les lycéen.ne.s)
- Les candidat-e-s internationaux.ales non francophones doivent joindre impérativement l'attestation définitive du TCF tout public de moins de deux ans ou attestation de réussite au diplôme DELF de niveau B2.
Lien : <https://www.france-education-international.fr/article/tcf-dap>
- Autorisation parentale ou du tuteur légal pour les candidat.e.s mineur.e.s
- Une attestation de résidence à l'étranger pour les candidat.e.s résidant à l'étranger qui souhaitent réaliser l'entretien en distanciel/visioconférence. Une demande devra en outre être adressée auprès de concours.1annee@ensapc.fr

MINISTÈRE DE LA CULTURE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS DE PARIS-CERGY

2 rue des Italiens - 95000 Cergy

Tél. : 01 30 30 54 44

accueil@ensapc.fr

www.ensapc.fr

INSCRIPTION A L'EXAMEN D'ENTREE EN 1^{ère} ANNEE SESSION 2026

PARCOURSUP

Nom	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	

600

5

1

14

1

1

Sans objet

Sans objet

Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	

Adresse mail*

* obligatoire

Désirations		Année scolaire	Série/option
	J'ai obtenu le baccalauréat		
	Je me présente au baccalauréat cette année	2025/2026	
	Je sollicite une dérogation		

Dans quel établissement et quelle filière êtes-vous inscrit.e cette année ?

Prépa, université, école, lycée, etc	Nom établissement/Ville/Pays

Le cas échéant quel est votre parcours depuis le bac ?

Année	Etablissement (nom, ville, pays)	Filière, spécialité et diplôme

Inscription au concours d'une autre école d'arts sous tutelle du Ministère de la Culture	Nom établissement/Ville

Quelles activités professionnelles rétribuées avez-vous eues jusqu'à présent ?	Nom établissement

Profession précise, même si retraité.e
Parent 1 :
Parent 2 :

PROCÉDURE VIREMENT BANCAIRE CONCOURS D'ENTRÉE EN 1^{ÈRE} ANNÉE

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy afin de procéder au virement bancaire de **39 euros** pour le concours d'entrée en 1^{ère} année :

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-dessous est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc..)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	95000	00001002035	10	TPCERGY-PONTOISE

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1950	0000	0010	0203	510
						BIC (Bank Identifier Code)
						TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

RM ENSA DE CERGY

Nous vous demandons de bien vouloir IMPÉRATIVEMENT préciser auprès de votre établissement bancaire lors de votre virement :

- **L'objet du virement : concours d'entrée en 1^{ère} année (Licence 1)**
- **Le nom et le prénom du/de la candidat.e**

DEMANDE DE DE
DÉROGATION

Date limite de dépôt du dossier : 8 mars 2026

En application de l'arrêté du 08 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur conduisant au Diplôme National d'Arts et au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, peuvent se présenter aux épreuves d'admission au semestre 1 les candidat.e.s justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent.

Toutefois, les candidat.e.s non bachelier.ère.s, peuvent être autorisé.e.s à se présenter à titre dérogatoire aux épreuves d'admission après avis de la commission de recevabilité.

En conséquence, il appartient aux candidat.e.s d'envoyer par mail à l'adresse suivante : concours.1annee@ensapc.fr leur demande de dérogation sous la forme d'un seul fichier PDF comprenant :

- une lettre de demande de dérogation précisant votre situation et motivation (1500 signes/1 page),
- un dossier artistique et pédagogique comprenant un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de votre pratique artistique et/ou des activités professionnelles antérieures (sous format PDF, 15 Mo Max)
- attestation du dernier niveau d'étude.

